



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	27	12

L'an 2024, le 21 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/03/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. GAY Jean-Paul, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BARBIER Jean-Michel
Suppléant(s) : M. GAY Jean-Paul (de Mme LOURME Sophie)

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2024-016 – Attribution du Marché d'entretien et de travaux divers (petites réparations) sur les réseaux communaux d'eaux pluviales urbaines (années 2024 et 2025)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales
Vu le Code de la commande publique
Considérant que le SICTEUB a lancé la consultation pour l'attribution du Marché d'entretien et de travaux divers (petites réparations) sur les réseaux communaux d'eaux pluviales urbaines (années

2024 et 2025). La consultation se faisait en procédure adaptée. Les candidats étaient invités à remettre leurs offres pour le 2 Février 2024.

Considérant que deux candidats ont remis une offre.

Considérant le classement réalisé par le SICTEUB suivant les critères de notation : Prix 50%, Valeur Technique 50%,

Après analyse des offres, le SICTEUB propose d'attribuer le marché au groupement STPE – SANET – CIG – ATC TP pour un montant de 573 896.50 € HT soit 688 675.80 € TTC.

- **Le comité syndical , après en avoir délibéré, à l'unanimité (ne prennent pas au vote que les représentants de la carpf et des 7 communes ayant transféré la compétence EPU au SICTEUB)**
- **ATTRIBUE** le marché au groupement STPE -SANET-CIG – ATC TP pour un montant de 688 675.80 € TTC
- **DIT** que les montants sont prévus au budget primitif 2024.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les pièces du marché et tous les documents s'y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Asnières sur Oise, le 27/03/2024

Le Président

